

L'obligatoire réforme administrative

C'est un thème très sérieux, incontournable, dans les enjeux des votations du 24 novembre de cette année : l'obligatoire réforme administrative.

Il me semble que beaucoup ont oublié les travaux de l'Assemblée interjurassienne. A lire les journaux, il semblerait que le dialogue est quelque chose de nouveau, à découvrir. Mais non, il existe depuis des années. Depuis des années, 24 personnes, 12 représentants du canton du Jura et douze représentants du Jura bernois se rencontrent régulièrement pour discuter et réaliser des projets ensemble et surtout trouver une solution politique aux revendications de certain.

Non ce n'est rien de nouveau. Ce n'est pas un scoop, mais je vais juste rappeler quelques éléments, trop rapidement oubliés, éventuellement pas entendus ou pas trop relayés. Je rappelle des informations écrites noir sur blanc, dans les documents publics de l'AIJ.

1. Ainsi il est parlé dans un rapport intermédiaire, concernant l'évaluation des institutions, qu'une réforme de l'administration du canton du Jura permettrait d'importantes économies ! « La nouvelle entité doit être dotée d'une organisation moderne et performante, et offrir des prestations de qualité ... » Avez-vous entendu parler de réforme de l'administration jurassienne ? Non ! La semaine passée dans le JdJ, étaient publiés les comptes négatifs du Canton du Jura. Le double de ce qui était budgété. En effet dans les années 2006-2008, l'étude et l'analyse du fonctionnement de l'administration jurassienne par un expert mandaté par l'assemblée interjurassienne, avaient démontré la nécessité de réaliser d'importantes restructurations. Or celles-ci n'ont pas été effectuées ! Peut-être partiellement, mais toujours insuffisamment pour pouvoir écrire des résultats positifs !
 - a. Cette réforme administrative, pour diverses raisons, les autorités jurassiennes aimeraient qu'elle passe inaperçue. La nouvelle constituante est l'argument providentiel pour une réforme administrative imperceptible, pas besoin de se justifier devant la population, en plus elle serait payée à 50 % par les citoyens du Jura bernois. C'est une occasion unique, que le canton du Jura va exploiter avec un maximum d'énergie. Pour preuve, pour contrer l'initiative Minder, économie Suisse a investi 1 CHF par habitant. Le ct du Jura va investir 23 CHF par habitant pour conquérir le Jura bernois.
Conclusion point 1 : **Le canton qui veut épouser de force le Jura bernois n'est pas attrayant !**
2. Juste en feuilletant le rapport final de l'AIJ, il y a des chiffres et du texte. Je pense que ceux qui ont tout lu sont assez rares. Toutefois, un tableau

récapitulatif est très intéressant. Il est nommé « synthèse des gains et des pertes » de la nouvelle entité, pensée par l'AIJ. C'est ce qui est vraiment intéressant. Cela touche notre porte-monnaie. Pour le Canton du Jura, le gain est de 56,9 millions, pour le Jura bernois des pertes de 1,8 millions. C'est le corps enseignant qui serait le plus touché, avec plus de 3,6 millions de diminution de salaire ! Je trouve assez drôle, car une lettre de lecteur du JdJ de vendredi, donc de hier, évoquait les salaires misérables des enseignants et le PSA invitait à la manifestation à Berne !

Avec un non dans les urnes le 24 novembre, les enseignants garderont leur salaire à niveau, sinon, c'est la diminution !

Ce que je dois aussi préciser, c'est que ces chiffres sont calculés sur une péréquation fiscale des années de haute conjoncture de 2004-2005. Mais en cas de récession et périodiquement, la péréquation est recalculée et adaptée à la réalité conjoncturelle et économique des cantons. Les chiffres peuvent se modifier assez radicalement. Dans ce scénario-là, les pertes pour le Jura bernois seraient bien plus importantes. En conclusion, **Au risque de me répéter, le prétendant n'est vraiment pas attractif !**

3. Encore un point qui m'avait énormément surpris durant mes séances à l'AIJ : **les votes**. Les jurassiens votaient toujours de manière identique, soit onze pour et un contre, ou un pour et onze contre ! Nous les députés bernois, cela changeait tout le temps : quatre contre 8, 7 contre 5, 3 contre 9. Parfois même 6 contre 6. Chacun avait son idée et levait sa main en conséquence. Des jurassiens, un solitaire était un électron libre, onze étaient soumis inconditionnellement à ce que j'appelais pour moi la pensée unique. Et bien je vous assure, **la liberté d'opinion et de pensée est primordiale, et pour rien au monde, je ne la mettrai en jeu ! Je veux rester libre !**

4. **Faisons un cauchemar !** Extrapolons, le 24 novembre il sort un oui des urnes. Après une semaine de déprime, il faut se résoudre à jouer le jeu.
 - a. Première question : Les postes de l'administration, importants ou secondaires du Ct du Jura sont tous occupés. Combien de fonctionnaires vont démissionner pour céder leur place à un collègue du sud ?

 - b. Deuxième question : Si ceux du nord occupent les places importantes du gouvernement et de l'administration, et que nous n'ayons qu'une part

minime dans la gestion du canton, est-ce que nous serions autre chose qu'un peuple battu, vaincu et surtout voué à une soumission inconditionnelle?

Allons ce n'était qu'un cauchemar! Soyons sérieux et revenons à la réalité.

Une fois encore, se pose la question, pourquoi unir nos destins entre Jura nord et sud? La conclusion est on ne peut plus claire : Sans l'obligatoire réforme administrative, **le prétendant n'a aucun charme, pas d'atout, il n'est pas attractif et il manque singulièrement d'humour! Donc le 24 novembre, je dirai NON !**

Marc Früh